



5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, le 15 octobre 2009

SESSION ELARGIE DU COMITE DE PILOTAGE DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

organisée à l'occasion de la septième Conférence ministérielle de l'OMC

Genève, 1^{er} décembre 2009

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) tiendra sa septième Conférence ministérielle à Genève, du 30 novembre au 2 décembre 2009. Comme vous le savez probablement, l'Union interparlementaire et le Parlement européen sont les initiateurs d'un processus connu sous le nom de *Conférence parlementaire sur l'OMC* - un mécanisme permanent de contrôle parlementaire de cette organisation intergouvernementale, dont il constitue de facto la dimension parlementaire.

Lors de la réunion qu'il a tenue récemment à Genève, le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC a décidé que, même si la septième Conférence ministérielle de l'OMC n'avait pas vocation à être un forum de négociation pour le Programme de Doha pour le développement, il serait important, d'un point de vue politique, d'y assurer une présence parlementaire.

Les parlements sont donc invités à s'assurer que, dans la mesure du possible, leurs membres s'occupant des questions de commerce et de développement fassent partie de la délégation officielle de leur pays à la Conférence ministérielle de l'OMC. C'est non seulement le seul moyen d'avoir accès aux locaux de la Conférence, mais aussi de régler les questions de visa et d'hébergement à Genève, qui sont normalement traitées de manière centralisée par toutes les délégations au moyen de filières gouvernementales. Il est important de souligner à cet égard que le Secrétariat de l'UIP n'est pas en mesure de fournir une accréditation aux parlementaires à la Conférence ministérielle - ces démarches devant se faire au niveau national.

Pour les parlementaires qui seront présents à Genève au moment de la septième Conférence ministérielle sur l'OMC, l'UIP et le Parlement européen organiseront une session spéciale, à participation élargie, du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC. Cette session leur permettra d'obtenir des informations de première main sur les principales questions et orientations de la Conférence ministérielle, de rencontrer certains ministres du commerce, des responsables de l'OMC et des négociateurs de premier plan, et d'échanger des vues sur les moyens de relancer le Cycle de Doha.

Cette session se déroulera le 1^{er} décembre 2009, au Siège de l'UIP. Le programme détaillé sera publié sur le site web de l'UIP (<http://www.ipu.org/splz-f/trade09.htm>) à l'approche de la réunion. Vous trouverez ci-joint des informations pratiques ainsi qu'un formulaire d'inscription, que nous vous serions reconnaissants de renvoyer au Secrétariat de l'UIP, d'ici au 15 novembre 2009. Comme l'indique la note d'informations, les participants doivent se charger eux-mêmes de tout ce qui concerne visa, voyage et hébergement.

J'espère que des membres de votre parlement participeront à la Conférence ministérielle de l'OMC et à la session élargie du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC. Dans l'attente de recevoir le nom de ces personnes, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général